

AMÉNAGEMENT D'UN DRAIN INTERCEPTEUR



SITUATIONS



Suintement d'une nappe d'eau sur les parois du talus

Symptômes :

- Présence d'une nappe d'eau perchée
- Présence d'une semelle de labour au champ en haut du talus
- Suintement visible sur la pente du talus
- Zone humide sans végétation sur le talus, parallèlement au niveau d'eau dans la cours d'eau
- Présence d'une obstruction dans le cours d'eau qui pourrait augmenter le niveau d'eau en amont et celui de la nappe d'eau. (Retirer l'obstruction avant de réaliser les travaux)

Érosion par boullance



COÛTS APPROXIMATIFS DES TRAVAUX

- Entre 25 et 80 \$/m²

LISTE DES MATÉRIAUX

- Barrière à sédiments faite en géotextile ou en toile
- Barrière à débris de type clôture à neige
- Ancrages pour barrières et membranes, ex. tiges en fer ou bois
- Semences d'herbacées adaptées
- Membrane anti-érosion
- Terre végétale
- Mycorhizes adaptées aux espèces plantées (recommandé)
- Espèces adaptées d'arbustes et d'arbres
- Eau, tuteurs, protection contre les rongeurs

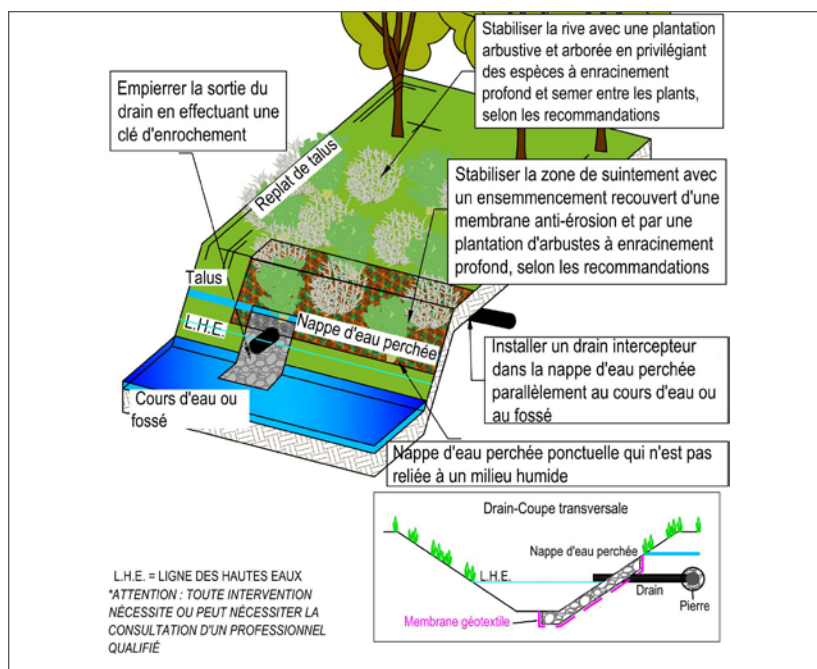
Dans tous les cas, s'assurer d'utiliser les produits d'un manufacturier reconnu.

PARTENAIRES ET CONSULTANTS





SUGGESTIONS DE VÉGÉTAUX POUR LA PHYTO-STABILISATION



Arbustes

- Saule (arbuste)
- Spirée à larges feuilles (thé du Canada)
- Amélanchier
- Cornouiller stolonifère

Arbres (à partir de cinq (5) mètres du replai du talus)

- Saule (arbre)
- Micocoulier d'Amérique
- Chêne rouge
- Frêne de Pennsylvanie
- Tilleul d'Amérique

Arbustes à enracinement profond

- Aubépine flabelliforme
- Prunier noir

Herbacées (à épandre selon les directives du fabricant)

- Mélange d'espèces indigènes stabilisantes et adaptées

Semences pour fossé (à épandre selon les directives du fabricant)

- Fétuque rouge traçante à 45 %
- Agrostide blanche à 45 %
- Ray-grass commun à 10 %

ÉTAPES DE RÉALISATION

1. Obtenir les autorisations et permis requis.
2. Avant le début des travaux, installer une barrière à sédiments et une barrière à débris. Ces barrières doivent être ancrées dans le fond du cours d'eau ou fossé à l'aval des travaux, perpendiculairement à l'écoulement.
3. Creuser une tranchée, jusqu'à la nappe d'eau ponctuelle, parallèlement au cours d'eau ou fossé avec une inclinaison en direction du point d'évacuation de l'eau. Conserver la terre végétale pour utilisation ultérieure.
4. Ajouter une assise de matériel drainant dans le fond de la tranchée. Installer le drain intercepteur recommandé sur le matériel drainant en prenant soin de positionner les perforations du drain dans le fond de la tranchée. Ajouter une couche de matériel drainant au-dessus du drain. Comblez la tranchée avec une couche de terre végétale.
5. Empierrer la sortie de drain en creusant une clé d'environ deux (2) fois le diamètre moyen de la pierre utilisée jusqu'au fond du cours d'eau ou du fossé jusqu'à la sortie de drain. Recouvrir la surface du sol excavé d'une membrane géotextile et l'ancrer. Puis, déposer la pierre sur la membrane en procédant du bas vers le haut, jusqu'à la hauteur recommandée, en fusionnant la pierre avec le talus.
6. Stabiliser la zone de suintement par un ensemencement de graines d'herbacées. Recouvrir d'une membrane anti-érosion et l'ancrer adéquatement avant de planter.
7. Planter des arbustes dans la zone de suintement. Planter des arbustes et des arbres sur la rive. La plantation d'arbre(s) doit être effectuée à partir de cinq (5) mètres du replai du talus. Les arbustes doivent être plantés à environ un (1) mètre d'intervalle et en quinconce ou plus selon les espèces. Les arbres et arbustes doivent être plantés à une distance suffisante du drain, surtout ceux à enracinement profond et hydrophiles. Ajouter de la terre végétale et des mycorhizes dans les trous de plantation.
8. Semer des herbacées sur les surfaces mises à nu. Recouvrir cet ensemencement d'une membrane anti-érosion, si la pente du talus est élevée ou si les conditions climatiques sont peu favorables (ex. fortes pluies, sécheresse, température froide, etc.). Ancrer adéquatement la membrane.
9. Disposer les déblais provenant du creusement en dehors de la bande riveraine, des rives, du littoral, des plaines inondables et des milieux humides (marais, marécages, étangs, tourbières, etc.).
10. Procurer les conditions de croissance nécessaires à l'ensemencement et à la plantation. Au besoin, arroser, installer des tuteurs, installer des protections, couper les branches mortes et arracher les plantes indésirables.